Sujet REP sur PC 045 220 22 00002 pour la création d'une centrale photovoltaïque au sol à Nancray sur Rimarde

06/07/2023 à 14:38

Pour LEMAIRE Guillaume - DDT 45/SUADT/DUAT/PU < guillaume.lemaire@loiret.gouv.fr> 🖈, DREAL Centre/UD45 (Unité Départementale du Loiret) <ud45.dreal-cent Copie à FOURNIER Emmanuel - DDT 45/SUADT/DUAT/PU <emmanuel.fournier@loiret.gouv.fr> 🖈, DROUIN Sylvain - DREAL Centre/UD45 <sylvain.drouin@developper

> Commentaire(s):

Bonjour

L'état initial de l'étude aurait mérité de comporter les résultats de mesure sur qualité de l'eau et niveau piézométrique au niveau du piézomètre et de reconnaissance des sols par exemple par sondage à la pelle eu égard à l'ancienne décharge exploitée sur une partie du site.

Vu l'ancienneté de la fin d'exploitation de la décharge (comblement notamment par des ordures ménagères) qui a succédé à l'exploitation d'une carrière, considérant que les travaux considérés qui ne comportent pas de réalisation de fondations profondes, la DREAL n'a pas d'objection à la réalisation de ce projet photovoltaïque.

Cdlt

Jacques CONNESSON

. Chef de l'unité départementale Unité Départementale du Loiret (UD45) Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre Val de Loire

3 rue du Carbone 45072 ORLEANS CEDEX 2 Tel : +33 238250125 www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre Val de Loire

Liberté Égalité Fraternité